

**REJOIGNEZ-NOUS LORS DE LA JOURNÉE MONDIALE CONTRE
LE TRAVAIL DES ENFANTS DE 2015**

La Journée mondiale est une occasion d'élever votre voix contre le travail des enfants et pour le droit à l'éducation de tous les enfants.

Nous vous invitons, vous et votre organisation, à participer à la Journée mondiale de 2015.

Rejoignez-nous et ajoutez votre voix au mouvement mondial contre le travail des enfants.

Pour de plus amples informations, veuillez contacter: ipec@ilo.org



**Journée mondiale contre
LE TRAVAIL DES ENFANTS**

12 JUIN 2015



**Journée mondiale contre
LE TRAVAIL DES ENFANTS**

12 JUIN 2015



Organisation
internationale
du Travail



**NON
AU TRAVAIL
DES ENFANTS**

**OUI
À UNE ÉDUCATION
DE QUALITÉ**



Les estimations mondiales les plus récentes suggèrent que quelque 120 millions d'enfants entre 5 et 14 ans sont astreints au travail des enfants, les garçons et les filles de ce groupe d'âge étant à peu près également représentés¹. Cette persistance du travail des enfants prend ses racines dans la pauvreté et le manque de travail décent pour les adultes, le manque de protection sociale, et une incapacité à s'assurer que tous les enfants fréquentent l'école jusqu'à l'âge minimum légal d'admission à l'emploi.

Cette année, la Journée mondiale contre le travail des enfants mettra un accent particulier sur l'importance qu'une éducation de qualité joue dans la lutte contre le travail des enfants. Le moment est bien choisi: en effet, en 2015, la communauté internationale examinera les raisons pour lesquelles les objectifs de développement en

matière d'éducation n'ont pas été atteints et fixera de nouveaux objectifs et stratégies.

Cette année, lors de la Journée mondiale contre le travail des enfants, nous demandons:

- une éducation de qualité, gratuite et obligatoire pour tous les enfants, au moins jusqu'à l'âge minimum d'admission à l'emploi, et des mesures pour atteindre ceux qui sont actuellement en situation de travail des enfants;
- de nouveaux efforts pour s'assurer que les politiques nationales sur le travail des enfants et l'éducation sont cohérentes et efficaces;
- des politiques qui garantissent l'accès à une éducation de qualité et des investissements dans le domaine de l'enseignement.

NON AU TRAVAIL DES ENFANTS – OUI À UNE ÉDUCATION DE QUALITÉ!

De nombreux enfants en situation de travail des enfants ne sont pas scolarisés du tout. D'autres combinent école et travail, mais souvent au détriment de leur éducation. Faute d'éducation et de compétences adéquates, une fois devenus adultes, les enfants qui ont été astreints au travail des enfants sont plus susceptibles de trouver des emplois précaires et mal rémunérés, ou d'être au chômage. À leur tour, leurs propres enfants seront plus susceptibles de tomber dans le travail des enfants. Mettre un terme à ce cercle vicieux de désavantage social est un défi mondial dans lequel l'éducation a un rôle-clé à jouer.

Une éducation de qualité, gratuite et obligatoire, au moins jusqu'à l'âge minimum d'admission à l'emploi, est un outil-clé dans l'élimination du travail des enfants. La fréquentation scolaire retire les enfants, en partie au moins, du marché du travail et jette les bases de l'acquisition de compétences professionnelles nécessaires sur le marché du travail. La crise mondiale de l'emploi des jeunes et

les problèmes qu'ils rencontrent lors de la transition études-emploi soulignent la nécessité d'une éducation de qualité pertinente qui développe les compétences nécessaires pour réussir tant sur le marché du travail que dans la vie en général.

Dans leurs Objectifs du Millénaire pour le développement, les Nations Unies se sont fixé l'objectif de s'assurer que d'ici 2015 tous les garçons et les filles achèveront un cycle complet d'études primaires. Nous savons maintenant que cet objectif ne sera pas atteint. Des données récentes de l'UNESCO sur la scolarisation indiquent que 58 millions d'enfants en âge d'être à l'école primaire et 63 millions d'adolescents en âge d'être dans l'enseignement secondaire ne sont toujours pas inscrits à l'école. Beaucoup de ceux qui y sont inscrits ne sont pas assidus. Alors que la communauté internationale examine les raisons pour lesquelles ces objectifs n'ont pas été atteints, il est clair que la persistance du travail des enfants reste un obstacle aux progrès qui restent à faire dans les domaines de l'éducation et du développement. Si le problème du travail des enfants est ignoré ou si les lois qui l'interdisent ne sont pas appliquées de manière adéquate, les enfants qui devraient être à l'école continueront de travailler. Pour avancer, des mesures nationales et locales doivent être prises afin d'identifier et d'atteindre les enfants en situation de travail des enfants.

ASSURER QUE LES POLITIQUES NATIONALES SONT COHÉRENTES ET EFFICACES

La Convention no. 138 de l'OIT sur l'âge minimum d'admission à l'emploi met l'accent sur la relation étroite entre l'éducation et l'âge minimum d'admission à l'emploi ou au travail. Elle déclare que l'âge minimum "ne devra pas être inférieur à l'âge auquel cesse la scolarité obligatoire, ni en tout cas à quinze ans." Cependant, de récentes études suggèrent que seuls 60 pourcent des États qui ont à la fois fixé un âge minimum d'admission à l'emploi et un âge de fin de scolarité obligatoire ont aligné les deux âges.

Une plus grande coordination des politiques et stratégies nationales dans le domaine du travail des enfants et de l'éducation est, à l'évidence, nécessaire. L'OIT, ainsi que d'autres institutions spécialisées des Nations Unies, peuvent participer à ces efforts en travaillant avec les gouvernements pour identifier les politiques et les besoins de financement requis pour lutter contre le travail des enfants.

GARANTIR L'ACCÈS À UNE ÉDUCATION DE QUALITÉ ET DES INVESTISSEMENTS DANS LE DOMAINE DE L'ENSEIGNEMENT

L'éducation et la formation sont des moteurs essentiels du développement social et économique et elles exigent des investissements. Dans de nombreux pays, cependant, les écoles accessibles aux familles pauvres n'ont pas assez de ressources. Des installations scolaires inadéquates, des classes surchargées et un manque d'enseignants formés limitent, plutôt que permettent, l'apprentissage, et constituent un élément dissuasif à la fréquentation scolaire. Pour beaucoup trop d'enfants, les possibilités d'accès à l'éducation s'arrêtent au niveau primaire pour la simple raison qu'il n'y a pas d'écoles physiquement accessibles, en particulier dans les zones rurales. Cela pousse inévitablement les enfants à entrer dans le marché du travail bien avant l'âge minimum légal d'admission à l'emploi. Les politiques nationales doivent

donc veiller à investir de manière adéquate dans l'éducation et la formation publiques.

L'OIT apporte également son soutien aux professionnels sans qui l'éducation de qualité ne peut exister: les enseignants. Conjointement avec l'UNESCO, l'OIT promeut les principes d'un enseignement de qualité à tous les niveaux d'éducation par le biais des Recommandations concernant le corps enseignant. S'assurer que le personnel enseignant bénéficie d'une solide formation professionnelle, de compétences nécessaires, ainsi que de conditions de travail décentes basées sur le dialogue social est une étape cruciale dans le processus de promotion d'une éducation de qualité élevée.

CE QU'IL FAUT FAIRE POUR PROGRESSER

Malgré les nombreux défis, des progrès ont été réalisés et d'autres sont encore possibles. En effet, le nombre d'enfants en situation de travail des enfants a baissé au cours des dix dernières années, alors que le nombre de ceux qui fréquentent l'école a augmenté. Il reste cependant beaucoup à faire pour mettre fin au travail des enfants. Afin d'accélérer sensiblement les tendances positives, il serait maintenant urgent d'examiner les progrès qui ont déjà été réalisés, et d'en tirer les leçons. Parmi les mesures les plus importantes, il faut:

- offrir une éducation de qualité, gratuite et obligatoire;
- garantir que tous les enfants, filles et garçons, aient accès à des conditions d'apprentissage sûres et de qualité;
- offrir aux enfants plus âgés qui n'ont jusqu'à présent

pas reçu d'éducation formelle, la possibilité de suivre des programmes de formation professionnelle ciblés qui offrirait également des possibilités d'acquérir une éducation de base;

- garantir la cohérence et l'application des lois sur le travail des enfants et la fréquentation scolaire;
- promouvoir des politiques de protection sociale pour encourager la fréquentation scolaire;
- s'assurer d'un corps enseignant bien formé, professionnel et motivé, bénéficiant de conditions de travail décentes basées sur le dialogue social;
- protéger les jeunes travailleurs quand ils quittent l'école et entrent dans la population active pour leur éviter de se retrouver piégés dans des formes inacceptables de travail.

¹ Au sein du groupe d'âge plus large des 5-17 ans, on estime que 168 millions d'enfants sont en situation de travail des enfants.